



Procès-verbal

Assemblée d'automne du 12 novembre 2021 à 20h00. La cabane de L'Écaille

Ouverture de séance : 20h00

1. Ouverture de l'assemblée et liste des présences

Le président Pascal Romero salue les membres de l'assemblée. Selon la liste des présences, 37 membres présents et 10 membres excusés, Raphaël Charrière, Vico Joseph, Yves Houst, Jérôme Blanco, Enrique Garcia, Christian Enderle, Claude Joseph, François Martin, Arnold Terretaz, Charly Forestier.

2. Adoption du PV de l'assemblée de printemps

Pas de remarques, le PV de l'assemblée de mars 2020 est accepté avec remerciements à son auteur.

3. Admissions-démissions-décès

- Admission : 11 membres actifs : Nicole Von Siebenthal, Vincent Casimo, Serge Bonin, Roland Hirsiger, Michaël Wyss, Lionel Guichard, Jacques Medina, Dominique Santschy, Maurice Schaer, Debétaz Roger, Perrenoud José et 3 membres soutiens : Stéphanie Dobler, Charly Forestier, Denis Kung
- Démission : 1 membre, André Rolli.
- Radiation : 1 membre, Anthoni Kaczor.
- Décès : 1 membre soutien, Gueissaz Frédy.
- Anniversaire de fidélité : Pour l'année 2020, la société l'Ecaille compte 7 Jubilaires. 10 ans, Yves Barraud // 15 ans, Ursula et Pierre Cochard // 20 ans, Yvan Tanningier // 25 ans, Huguette Terretaz // 35 ans, Arnold Terretaz // 45 ans, Daniel Marandaz

4. Rapport du président

Chères amies pêcheuses, chers amis pêcheurs,

Je suis heureux de pouvoir enfin tenir une assemblée. Chose qui n'a pas eu lieu depuis mars 2020 juste avant le premier confinement. De nombreuses manifestations et repas ont été annulés lors de ces longs mois de pandémie. J'espère que ces privations sont derrière nous et que 2022 puisse redevenir une année habituelle. En effet, les rencontres de pêches suivies de nos traditionnels soupers sont le meilleur moyen de perpétuer l'amitié entre les membres ainsi que de leurs familles qui sont souvent de la partie. Merci d'ailleurs à toutes et à tous qui apportez des salades, desserts ou qui aide à la cuisine. Je profite également pour remercier encore une fois tous les membres qui donnent leurs poissons pour les préparations culinaires de la « fête-eau-lac ». Je remercie bien entendu aussi toutes et tous qui donne de leur temps pour que la FEL et le loto puissent avoir lieu. Notre société se porte bien grâce à vous.

Vous avez sans doute remarqué plusieurs nouvelles têtes. Cette année il y a 12 candidates ou candidats membres actifs et 2 membres soutiens. Evidement il y a ceux de 2020 et du printemps 2021 que nous avons admis provisoirement, mais aussi celles et ceux de cet automne. Je suis heureux que notre société attire de nouvelles et nouveaux membres. Notre camaraderie, nos activités et notre passion commune n'en sont que renforcées.

Nous fêtons cette année nos 70 ans et la sortie que le comité vous a préparée jouit d'un certain succès. Il reste cependant des places, venez en parler à notre caissier pour vous inscrire encore aujourd'hui.

Dans les bonnes nouvelles, nous avons appris par voie de presse que le canton de Fribourg se décide finalement à effectuer les modifications nécessaires pour rouvrir sa pisciculture d'Estavayer. Avec la FSPALN, nous avons écrit pour nous indigner de son abandon, nous ne pouvons que nous féliciter de ce changement de cap.

La météo est venue en trouble-fête cette année 2021. La bise et les dépressions se sont succédé plus qu'habituellement pour nous empêcher de sortir nos leurres. L'inondation de cet été venant pour la première fois nous interdire de naviguer. Ce qui nous a tous privés de plusieurs semaines de pêche. Les personnes qui ont pu sortir, notamment en semaine, sont rentrées malgré tout souvent avec de belles pêches cette année. Les corégones au printemps et les perches cet été et automne se sont montrés fréquemment mordeuses. Les truites sont toujours aussi rares. Les brochets bien présents même si la taille moyenne est de plus en plus petite ces dernières années.

Grâce à de nombreux sponsors, notre société a pu s'offrir une machine à glace. Nos prises une fois dans le bateau deviennent une denrée alimentaire fragile et périssable. Nous avons désormais une solution simple et efficace pour préserver la qualité gustative et saine de nos poissons. Merci à Domenico d'avoir pu rendre cela possible et à tous ceux qui l'ont aidé dans cette entreprise.

Merci à toutes et tous de représenter l'écaille, de faire vivre l'écaille, d'être l'écaille, la société des pêcheuses et pêcheurs amateurs du haut-lac de Neuchâtel.

Bonne soirée à vous.

5. Rapport du caissier.

Comptes 2020 le 10-ème rapport du caissier.

L'année 2020 a été marquée par le covid qui nous a empêchés de faire la fête -eau-lac et le loto.

Ce qui a bien entendu péjoré nos chiffres pour l'année.

Avant de passer aux comptes, vu les mauvais résultats de 2020 nous n'avons rien ajouté dans le fond 70 ans ni dans le fond du 75ème.

Durant l'année écoulée, j'ai passé 199 écritures soit 20 % de moins qu'en 2019 et les résultats sont les suivants :

Compte Pertes et Profits de 2020 :

Total des produits	Frs. 13'540.15
Total des charges	Frs. 18'866.60

Les comptes de 2020 se soldent par un déficit net de : Frs. **4'526.45**

Pour 2021, nous avons eu une bonne Fête -eau-lac et le loto aura lieu le 29 décembre donc sur les comptes 2021.

Les dotations et amortissements seront donc établis en fonction des résultats.

Les comptes de la société étant sains, je propose de laisser les cotisations à CHF 50. — par personne.

Je remercie les membres soutien pour leur aide et le comité pour son travail.

Stephane Guex ayant terminé son mandat Pierre-Etienne Bornand sera le chef vérificateur pour les comptes 2021, assisté par Raphaël Charrière (qui n'as pas été convoqué cette année). Nous devons élire un remplaçant qui officiera en 2022 et 2023

Je vous remercie de votre attention et suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le caissier Charles Kull

6. Rapport des vérificateurs (trice), élection des vérificateurs.

Rapport de l'organe de contrôle aux comptes

A l'assemblée générale ordinaire du 12 novembre 2021 de la Société des Pêcheurs amateurs de L'ECAILLE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers amis,

En notre qualité de vérificateurs aux comptes et en exécution du mandat qui nous a été confié, les soussignés se sont réunis le 4 novembre à l'Ecaille, pour procéder avec le caissier, à l'examen des comptes annuels de la société pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2020.

Un contrôle minutieux sous forme de pointage nous a permis de constater :

- Que les pièces comptables (199 écritures) recettes, dépenses sont conformes au livres.
- Que les soldes au bilan, caisse, banque, ccp, sont exactes.
- Il a été procédé à un amortissement de 3'000 Frs sur la cabane.
Que le déficit de l'exercice ce monte à Frs. 4'526.45

Nous concluons en remerciant le caissier, Monsieur Charles Kull ainsi que tout le Comité pour la bonne gestion de nos finances et leur dévouement à notre société.

Sur la base de nos vérifications, nous proposons à l'assemblée d'accepter les comptes de l'exercice 2020 tels qu'ils vous ont été présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité.

Yverdon-les-Bains, le 12 novembre 2021

Les vérificateurs aux comptes
Stéphane Guex et Pierre-Etienne Bornand

- L'assemblée générale accepte les comptes et donne décharge au caissier et au comité.
- Lionel Guichard est nommé suppléant pour 2022 et 2023 comme vérificateur des comptes.

7. Election du comité.

Les membres du comité se représentent, il manque au minimum 1 personne (secrétariat).

Le comité est réélu en bloc sous les applaudissements.

Fernand Bachmann rejoint le comité pour décharger Kevin Aman et se charge de l'entretien de la cabane.

8. Election du président.

Le président Pascal Romerio se représente et est réélu sous les applaudissements.

9. Résultats 2020

- **Classement traine.**

1^{er} Pascal Romerio

- **Classement cane.**

1^{er} Jérôme Blanco

- **Classement général 2020.**

Le podium est le suivant :

- 1^{er} Pascal Romerio 3323 points
- 2^{ème} Kevin Amann 2746 points
- 3^{ème} Jérôme Blanco 2259 points

Les 1^{er} au classement traine, cane et général repartent avec un magnum de vin et les félicitations de l'assemblée.

Pour les résultats annuels, 23 pêcheurs ont participé à nos rencontres, le président les remercie, c'est une bonne année.

157.879 kg de poissons pris durant les rencontres (191.616 kg en 2019)

- Plus grosses prises :

- Truite : Raphaël Charrière 3.872 kg
- Omble : néant - kg
- Brochet : Jérôme Blanco 3.100 kg
- Perche : Fernand Bachmann 0.308 kg
- Corégone : Néant - kg
- Silure : Néant - kg

10. Résultats 2021

- **Classement traine.**

1^{er} Pascal Romerio

- **Classement cane.**

1^{er} Jean-Maurice Malherbe

- **Classement général 2021.**

Le podium est le suivant :

- 1^{er} Pascal Romerio 5069 points
- 2^{ème} Kevin Amann 4742 points
- 3^{ème} Fernand Bachmann 4049 points

Les 1^{er} au classement traine, cane et général repartent avec un magnum de vin et les félicitations de l'assemblée.

Pour les résultats annuels, 22 pêcheurs ont participé à nos rencontres, le président les remercie, c'est une bonne année.

283.322 kg de poissons pris durant les rencontres (157.879 kg en 2020)

- Plus grosses prises :

- Truite : Charles Kull 7.580 kg
- Omble : néant - kg
- Brochet : Eric von Siebenthal 4.945 kg
- Perche : Kevin Amann 0.399 kg
- Corégone : Jérôme Blanco 1.360 kg
- Silure : Fernand Bachmann 3.900 kg

11. Tirage du permis.

Parmi les participants remplissent les conditions pour le tirage du permis, le gagnant 2021 est Jean-François Mayor. Félicitations.

12. Noël et Loto.

- Pour le loto, le président Pascal Romerio informe l'assemblée que le pass Covid sera obligatoire.
- Le président Pascal Romerio précise que pour Noël et le loto, le comité transmettra aux membres les informations nécessaires.

13. Rencontres sportives et manifestations 2022.

Le président Pascal Romerio présente le tableau des rencontres sportives et des manifestations pour l'année 2022. Il fait remarquer à l'assemblée que la date du loto n'est pas encore fixée. Il sera affiché à la cabane et une petite carte vous sera envoyée avec vos cotisations.

14. Correspondance/Fédération.

Néant

15. Consultative.

Le président Pascal Romerio informe l'assemblée sur les points discutés à la consultative.

- Ouverture de la truite et de l'omble chevalier le dimanche au lieu du samedi en janvier.
- Statu quo sur le lancer de la gambe.
- La pêche à l'écrevisse a été refusée.
- Marquage des filets, pas d'entrée en matière possible avec les professionnels.

16. Calendrier.

Personne ne s'étant proposé pour la réalisation du calendrier annuel, le comité a décidé de le supprimer cette année.

17. Divers et propositions individuelles.

Pas de propositions individuelles.

Réponse à la lettre de Raphaël au sujet de l'achat des vins.

Le président Pascal Romerio remercie tous les membres pour leur présence à cette assemblée et clôt l'assemblée.

Fin de l'assemblée : 20h55

pour le PV : Bernard Collaud